



Adherecal

Mortier d'adhérence NHL 5 · ITE / ITI

COM-CAL Adherecal est un mortier à base de chaux hydraulique naturelle NHL5 destiné au collage des panneaux isolants dans les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ITE) et par l'intérieur (ITI) perspirants. Il est particulièrement adapté aux isolants tels que la fibre de bois, la laine de roche et le liège. Ses propriétés mécaniques et sa composition en font une solution adaptée aux travaux de rénovation énergétique et d'écoconstruction, contribuant à la réalisation de bâtiments sains et durables.



Fibre de bois



Laine de roche



Liège



1,5 kg/m² par mm



3 à 10 mm

Composition

Chaux hydraulique naturelle 5 (NHL5), granulats de marbre sélectionnés < 600µ, pouzzolane naturelle, hydrofuge, résine et fibres.

Caractéristiques techniques

Présentation	Sacs de 21 kg. Palette de 48 sacs.
Apparence	Poudre sèche
Aspect	Beige clair, grain fin
Temps ouvert	60 min (23 °C - 65% HR)
Épaisseur minimale applicable	3 mm
Épaisseur maximale applicable par couche	10 mm
Résistance à la compression	Catégorie CS III
Perméabilité à la vapeur d'eau	µ < 12
Absorption d'eau	W2
Réaction au feu	Classe A1 selon EN 13501-1

Propriétés du produit

Forte adhérence
Perméabilité à la vapeur d'eau
Temps ouvert prolongé

Bon comportement à l'humidité
Haute résistance aux intempéries
Résistant aux rayons UV

Utilisation recommandée

Supports recommandés : supports maçonneries, briques de terre cuite, blocs de béton, blocs de chanvre, mortiers, isolants (fibre de bois, laine de roche et liège).
Il n'est pas recommandé de l'appliquer sur des panneaux de type OSB.

Préparation du support

Préparer et nettoyer le support : le support doit être sec, propre et exempt de parties non adhérentes, d'anciens revêtements, de micro-organismes, de poussières ou de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence du produit.

Vérifier la cohésion du support : sur les supports anciens ou irréguliers, il est recommandé de procéder préalablement à un ragréage afin d'obtenir une surface aussi uniforme que possible.

Humidifier le support : humidifier préalablement le support à faible pression, sans le détremper, afin d'éviter une déshydratation trop rapide du mortier et les risques de fissuration qui pourraient en résulter.

Préparation du produit

 ± 4,5 L  Mélanger 3 à 5 minutes

La durée de vie du mélange est de 60 minutes après malaxage. Si vous devez mélanger de grandes quantités de matériaux, utilisez un malaxeur électrique ou une bétonnière.

Application du produit

Collage sur un support plan : appliquer le mortier sur les panneaux isolants à l'aide d'une taloche crantée à dents de 6 à 10 mm.

Collage sur un support irrégulier : appliquer sur le panneau un cordon périphérique de 6 à 10 cm de largeur et de 2,5 à 5 cm d'épaisseur. Répartir à l'intérieur au moins deux plots de mortier de 8 à 10 cm de diamètre, selon les dimensions du panneau. Le mortier doit couvrir au minimum 40 % de la surface du panneau.

Appliquer le mortier sur une épaisseur comprise entre 3 et 10 mm. Pour une épaisseur supérieure à 10 mm, procéder en plusieurs couches, de préférence avant le durcissement complet de la couche précédente.

Outils de nettoyage

Nettoyer les outils à l'eau avant le séchage du produit. Après séchage, le nettoyage doit être effectué mécaniquement.

Précautions climatiques

 5-30 °C  NON  NON  NON

Conservation

Utiliser le produit dans l'année suivant sa fabrication. Conserver dans son emballage d'origine hermétiquement fermé dans un endroit frais à l'abri de la pluie. Il est recommandé d'utiliser l'intégralité du sac une fois ouvert.

Gestion des déchets

L'élimination des restes de produit et de son emballage doit être effectuée conformément à la législation en vigueur et relève de la responsabilité du détenteur final des déchets. C'est pourquoi les emballages vides doivent être recyclés dans une déchetterie ou filière de recyclage appropriée, en séparant les différents matériaux. Dans ce cas, du papier (sac), du plastique (sac) et des débris au cas où il resterait du matériel.

Sécurité

Protégez les surfaces où vous n'intervenez pas. Laver immédiatement les projections à l'eau. Les emballages portent les étiquettes de sécurité correspondantes dont les indications doivent être soigneusement respectées.

Les exigences de la législation nationale et locale doivent être respectées. Consultez la fiche de données de sécurité.

En raison de sa nature alcaline, ce produit peut être irritant pour la peau, les yeux et les voies respiratoires. Pour sa manipulation, les mesures préventives habituelles pour la manipulation de produits chimiques doivent être respectées, en se lavant les mains avant une pause et en fin de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Utiliser des équipements de protection individuelle (EPI) appropriés : respiratoires (masque), cutanées (gants) et oculaires (lunettes).

Tenir hors de portée des enfants. Produit ininflammable.

Avertissement

Les informations figurant dans cette fiche technique sont fondées sur les connaissances et les essais internes disponibles à la date de sa publication. Elles sont données à titre indicatif et ne peuvent tenir compte de la nature, de l'état et des conditions particulières de chaque support ou chantier.

Il appartient à l'utilisateur et à l'entreprise applicatrice de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu, de contrôler l'état du support et de respecter les recommandations de mise en œuvre ainsi que la réglementation en vigueur.

COM-CAL ne saurait être tenue responsable d'une mise en œuvre incorrecte ou non conforme réalisée par l'applicateur ou par tout autre intervenant. Sa responsabilité est limitée aux éventuels défauts directement imputables à la fabrication du produit, dans les limites des garanties légales applicables.

Le maître d'œuvre, la direction technique ou, à défaut, l'entreprise applicatrice doivent s'assurer de la compatibilité du produit avec le support, les conditions climatiques et les éventuelles pathologies du bâtiment.

Pour toute situation particulière non traitée dans cette fiche, consulter préalablement notre service technique. L'emballage d'origine et le numéro de lot doivent être conservés afin d'assurer la traçabilité du produit en cas de réclamation.